

1.6 Annexe obligatoire n°6 : Présentation des abords du site

Le projet se situe au sein d'une zone résidentielle dense de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue (84).

Le projet est localisé au sein de la zone des Capucins, un complexe sportif. L'usine Rousselot est également présente à environ 150 m à l'est, voir **Figure 6**.

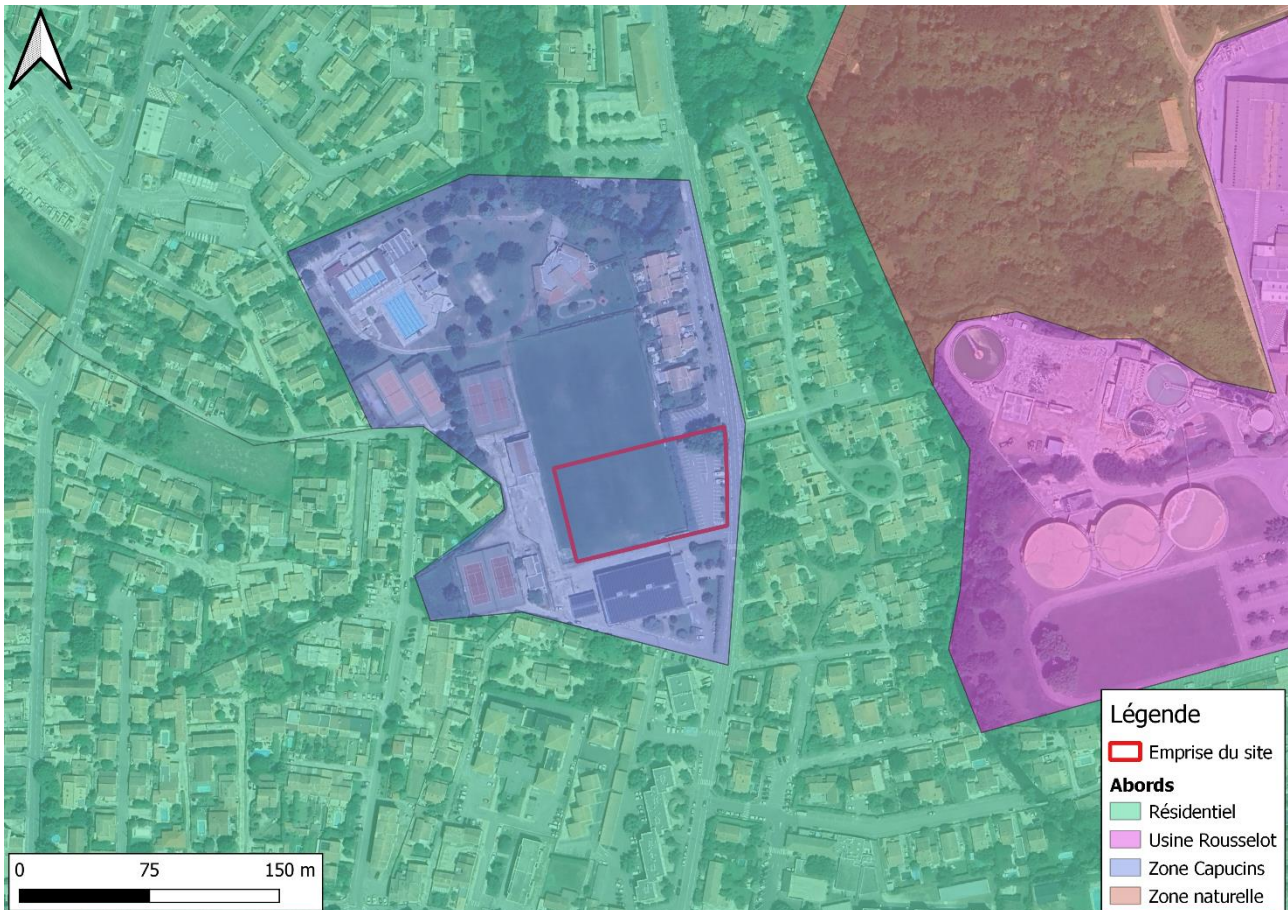


Figure 6 : Plan des abords du site en projet (source : GINGER BURGEAP sur fond Géoportail)

1.7 Annexe obligatoire n°7 : Situation du projet par rapport aux sites NATURA 2000

Le réseau « NATURA 2000 » s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé du dispositif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité.

Ce réseau, mis en place en application de la Directive « Oiseaux » datant de 1979 et de la Directive « Habitats » datant de 1992, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

La structuration de ce réseau comprend :

- des Zones de Protection Spéciale (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;
- des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

La ZSC « La Sorgue et l'Auzon » codifiée FR9301578 est présente au droit du site d'étude (voir Figure 7). La Sorgue est une rivière permanente issue de l'importante résurgence de la Fontaine de Vaucluse, exutoire d'un système aquifère très étendu développé (1 200 km²) dans un modèle karstique (une des plus importantes exurgences d'Europe). La Sorgue se subdivise en plusieurs bras, formant le réseau des Sorgues. **Les atteintes du projet sur l'habitat et les espèces d'intérêt communautaire avérées ou fortement potentielles dans la zone d'emprise sont jugées faibles à très faibles.**

Tableau 2 : Synthèse des atteintes du projet sur le site NATURA 2000 considéré

Site NATURA 2000 considéré	Habitat naturel / espèce évaluée	Niveau de l'atteinte
ZSC FR9301578 « La Sorgue et l'Auzon »	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) Code EUR28 : 91E0*	Très faible
	Grand capricorne* <i>Cerambyx cerdo</i> (Linnaeus, 1758)	Très faible
	Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Très faible
	Blageon <i>Telestes souffia</i> (Risso, 1827)	Très faible
	Chabot périalpin <i>Cottus gobio</i> (Linnaeus, 1758)	Faible
	Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Très faible
	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i> (Vallot, 1837)	Très faible
	Castor d'Eurasie* <i>Castor fiber</i> (Linnaeus, 1758)	Faible
	Loutre d'Europe* <i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Faible

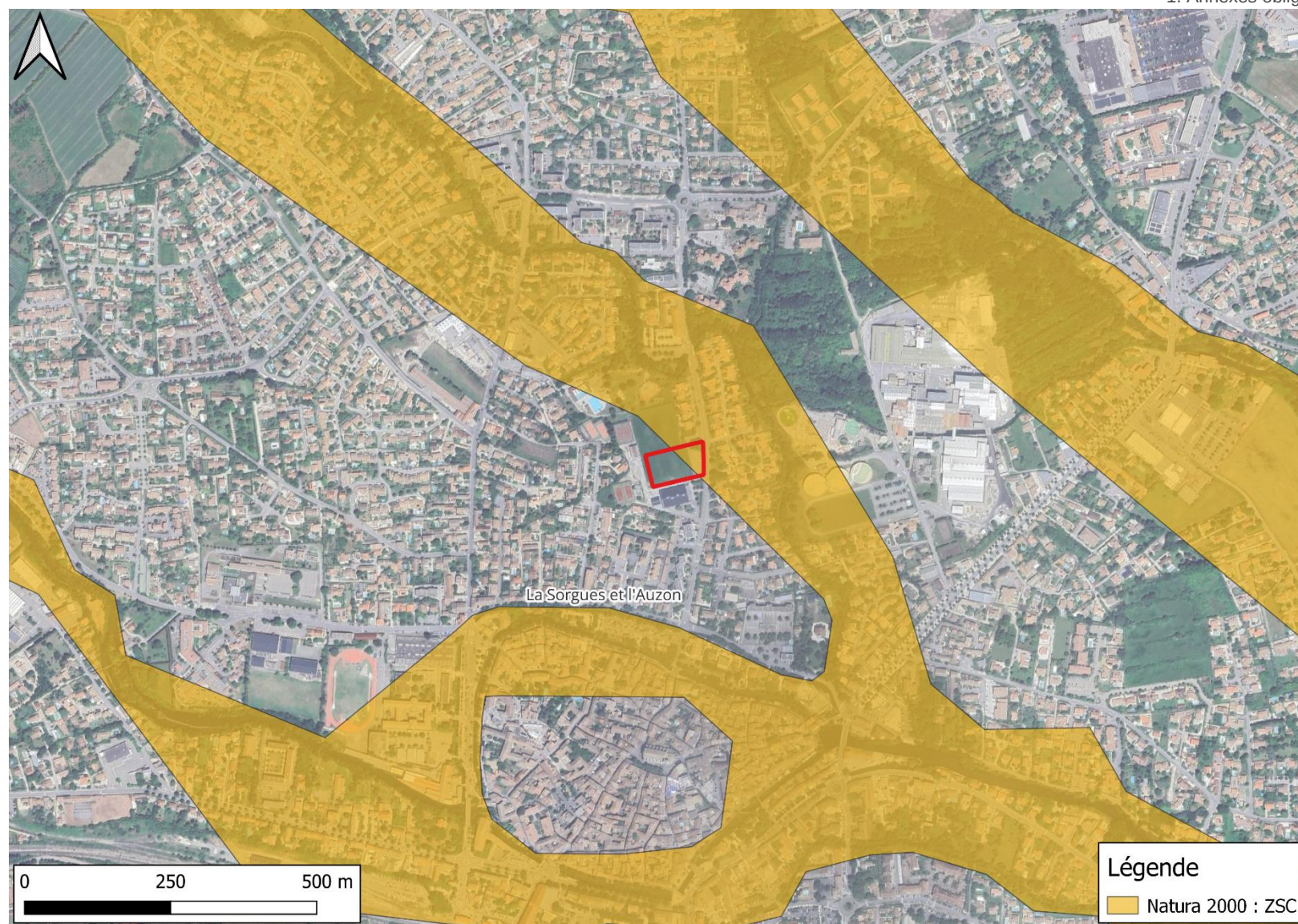


Figure 7 : Repérage des sites NATURA 2000 les plus proches du site en projet (source : GINGER BURGEAP sur fond Google Satellite)